

Le langagier

BULLETIN LINGUISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
langagier@laurentienne.ca

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
<http://laurentienne.ca/le-langagier>

ISSN 1201-7493

Équipe : Pascal Sabourin, rédaction
Ali Reguigui, Amélie Hien, lecture d'épreuves
Maria Buscemi, mise en page

21^e année, N° 85, © avril 2015

Dans ce numéro :

Attriquer / Clarité / Cédille /
Compte de dépenses, compte de frais /
Drigaille(s) / Ensoleillé et maximum /
Renipper / Taraud, vis, écrou, boulon

Réflexions langagières (sur le phénomène des emprunts) :

« On apprend la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire. »
Jules Payot

ATTRIQUER

Une lectrice se demande d'où vient le verbe **attriquer** qu'on rencontre notamment dans l'expression « Il est **attriqué** comme la chienne à Jacques. »

Ce verbe est issu de l'ancien français *atriquer* « arranger, préparer », du latin *intricare* « enchevêtrer ». Dans l'expression que propose notre lectrice, le verbe signifie que la personne est « habillée, vêtue de façon bizarre ou maladroite ». Ce sens péjoratif est renforcé par la comparaison avec la *chienne à Jacques*. Plusieurs explications ont été avancées concernant cette comparaison, mais nous n'en retiendrons que deux.

Ancien surnom du paysan français, le mot *jacques* a désigné, dans la langue familière, un niais, un imbécile, ce qui a donné une expression comme « Cesse de faire le Jacques! » La chienne dont il est question ici aurait l'air niais de son maître.

La deuxième explication est plus fine et sans doute plus plausible. Entre le XIV^e et le XVI^e s., le mot *jaque* désignait, entre autres, une sorte de manteau de cuir qu'on mettait aux lévriers (chiens de chasse) pour les protéger d'un gibier agressif comme le sanglier. Chien très

élégant à longues pattes, au corps et au museau allongés, le lévrier ainsi accoutré pouvait paraître piteux et un brin ridicule. *Être habillé comme la chienne à jaque*, c'était donc se vêtir de façon grotesque et inconvenante. Avec le temps, la langue familière a transformé *jaque*, mot sorti d'usage, en *Jacques*, terme connu dont la forme rappelle le terme disparu.

◇ ◇ ◇

CLARITÉ

Un lecteur nous dit avoir entendu la phrase suivante à la radio : « La question référendaire posée par le gouvernement péquiste manquait de **clarité**. » L'usage de ce terme ne peut s'expliquer que par l'omniprésence de l'anglais **clarity** dans l'épineux débat entourant le référendum de 1995. Pourtant...

Le mot *clarité* a bien existé en moyen français (XIV^e et XV^e s.), issu du latin *claritas* « éclat ». Voir <http://www.cnrtl.fr/definition/dmf/clarité?str=1>. Ce terme est sorti d'usage au profit de **clarté**, dérivé du même mot latin *claritas*. Bien sûr, on pourrait arguer que l'emploi de *clarité* au XXI^e s. n'est qu'une remise en circulation d'un ancien vocable français! On verra bien dans quelques siècles!

◇ ◇ ◇

CÉDILLE (signe orthographique)

La **cédille** est un apport majeur à l'orthographe et à la prononciation française. Venu de l'espagnol *cedilla* (qui signifie *petit z*), ce signe graphique indique qu'un *c* qui devrait normalement se prononcer *k*, l'est en *s* devant les voyelles *a*, *o* et *u* (forçat, garçon, reçu). Et surtout, il ne faut pas oublier la **cédille**! Imaginez l'effet s'il fallait prononcer le mot leçon sans la **cédille**!

COMPTE DE DÉPENSES / COMPTE DE FRAIS

L'influence de l'anglais en milieu bilingue lance souvent le locuteur francophone sur des pistes qui n'ont rien à voir avec la langue française. Un lecteur de l'Université Laurentienne nous dit qu'il rencontre dans son travail l'expression **compte de dépenses**, et il soupçonne qu'il s'agit d'un calque de l'anglais *Expense Account*. Cette réaction de notre lecteur est tout à fait « langagière » et elle appelle l'explication qui suit.

L'expression **compte de dépenses** utilisée dans la langue familière au Canada est un calque sémantique (calque du sens d'un mot) de l'anglais. La personne qui engage des frais qui lui sont remboursés par son employeur n'a pas, à proprement parler, un « compte » de dépenses, mais une **allocation** pour de tels frais. Par exemple, les frais de déplacement, de logement et de nourriture associés à son travail. Néanmoins, les états financiers d'une entreprise ou d'un organisme peuvent contenir un compte affecté aux revenus (compte des revenus), et un compte affecté aux dépenses (compte des dépenses). Mais l'employé, à titre individuel, ne possède pas un compte dans l'entreprise. Il faut donc se garder de parler de **compte de dépenses**, lorsqu'il s'agit de frais remboursés. On dira plutôt **compte de frais**, ou simplement **allocation de frais**.

◇ ◇ ◇

DRIGAILLE(S)

Près de La Rochelle, sur l'île d'Oléron, existe un commerce nommé *Vide bateau ou Drigaille de bord*. Dans cette région de l'ouest de la France, **drigaille** est masculin singulier et désigne un

ensemble d'objets disparates. Les dictionnaires usuels ne relèvent pas ce terme, sauf *Antidote* qui lui reconnaît le sens de « pénis » dans la langue familière québécoise. Ce sens est pratiquement inconnu en Ontario francophone (l'esprit puritain anglais y est peut-être pour quelque chose).

Son absence des dictionnaires n'empêche pas sa prépondérance dans la langue populaire des environs de Nantes et de Bordeaux, en Acadie, en Louisiane, dans le nord-ouest québécois et en Ontario. Le mot sert à rendre une foule de contextes dont voici quelques exemples. « Sa maison est pleine de **drigailles**. » (débris, déchets, rebus); « Ramasse tes **drigailles** avant de partir! » (tes objets qui traînent); « On ne trouve que de la **drigaille** dans ce magasin. » (peccadilles, produits de mauvaise qualité); « Il est parti avec toutes ses **drigailles**. » (tout ce qui lui appartenait).

◇ ◇ ◇

ENSOLEILLÉ / MAXIMUM (prononciation de ces mots)

Nous écoutions récemment les prévisions météorologiques à la radio d'État : « Temps ensoleillé aujourd'hui, avec un maximum de moins quatre ». Jusqu'ici, tout va bien? Oui, sauf la prononciation de **ensoleillé** et **maximum**. À l'anglaise, s'il vous plaît, avec gros accent tonique sur la première syllabe : **EN**soleillé et **MA**ximum.

L'accentuation des mots est une question fort complexe qui varie d'une langue à l'autre selon un système particulier. En français, l'accent fort porte sur la dernière syllabe du mot ou du groupe de mots, tandis qu'en anglais, il est généralement sur la première ou la deuxième syllabe. Par exemple, un francophone dira cho-co-**LAT** et développe-**MENT**, mais un anglophone prononcera **CHO**-co-late et de-**VE**-lopment. Le lecteur trouvera un complément d'information en visitant : http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=4511.

http://courseweb.edteched.uottawa.ca/p_honetique/pages/prosodie/syll_acc.htm

Dans un milieu bilingue, le locuteur francophone inattentif pourra donc se surprendre à prononcer des mots français à l'anglaise, comme notre artisan de la radio que nous citons plus haut.

◇ ◇ ◇

RENIPPER

Un lecteur de Sudbury nous propose d'examiner le verbe **renipper**, fréquemment entendu dans son village natal du Nord de l'Ontario. Que signifie ce mot et quelle en est l'origine?

Les dictionnaires ne relèvent pas **renipper**, mais plutôt **nipper**, dérivé de **nippe**, lui-même issu de *guenipe* qui signifiait « guenilles, haillons ». **Se nipper** traduit l'idée de se vêtir de vêtements qui améliorent l'apparence, bien que le verbe ait aussi maintenu la valeur péjorative qu'il avait à l'origine (guenilles, haillons), notamment en France.

Le verbe **nipper** est peu usité au Canada, la langue familière recourant plutôt à **renipper** pour exprimer plusieurs contextes concrets et abstraits. « Elle s'était **renippée** soigneusement avant l'arrivée de son amant. » (beaux vêtements, cheveux bien arrangés) « Il a **renippé** sa vieille Pontiac. » (réparé, débossé, refait la peinture). La langue familière accorde aussi un sens abstrait à ce terme : « La visite de son frère qu'il n'avait pas vu depuis vingt ans l'a complètement **renippé**. » (lui a remonté le moral, lui a redonné le goût de vivre).

◇ ◇ ◇

TARAUD, VIS, ÉCROU, BOULON

La langue familière au Canada français donne souvent à des mots d'usage courant des sens qui ne sont généralement pas compris dans la francophonie d'ailleurs. Ce qui fait dire parfois que les francophones d'ici ne parlent pas le même langage que nos cousins de France.

Imaginez deux monteurs de structures métalliques qui travaillent sur le même chantier, l'un venant de Malartic (Abitibi), l'autre de Saint-Nazaire (France). « Passe-moi un **taraud** 5/8 », demande le premier. Le deuxième lui apporte une mèche à fileter le métal (anglais : *tap*). « T'as rien compris, tabar... », réplique le Québécois. Et la même incompréhension se poursuit, si le francophone de Malartic demande une **vis**, un **écrou** ou un **boulon**. Une vraie histoire de tour de Babel!

Dans la langue familière d'ici, **taraud** désigne l'objet qu'on devrait plutôt appeler **écrou**; **vis** est une tige filetée sans **écrou** qu'on fait pénétrer dans le bois ou le métal à l'aide d'un tournevis, alors que le terme signifie la tige filetée mâle qu'on visse dans un **écrou**; pour sa part, le terme **écrou** est rare et

pratiquement incompris au Canada. Les francophones d'ici utilisent plutôt **boulon** pour parler de l'objet qui s'appelle **écrou**, alors que **boulon** désigne, en réalité, un ensemble composé d'une **vis** et d'un **écrou** de même filetage. Vous nous suivez?

L'étymologie de ces mots aiderait-elle nos deux monteurs à mieux se comprendre? L'un dit **taraud**, mais il faudrait plutôt dire **écrou**. Passons par l'anglais pour mieux éclairer ce cas. Le nom de cette pièce de serrage en anglais est *screw*, et ce mot ressemble étrangement à notre **écrou**! Avec raison : l'anglais le tient de l'ancien français *escroive*, terme issu du latin *scrofa*, « truie », devenu *escroue*, puis **écrou** (XVI^e s.). Truie? Ce nom s'est appliqué à la pièce de serrage, par allusion à la vulve de l'animal qui « reçoit la vis » du mâle.

Comment éviter de confondre **écrou** et **taraud**? Disons d'abord que le mot **taraud** est une variante de **tarière**, issu de *tarare*, « percer ». Une **tarière** (généralement masculin au Canada) sert notamment à percer des trous dans le sol. Un **taraud** a une fonction semblable : c'est un outil de métal comprenant une mèche dont le pas (le filetage) est entrecoupé de rainures longitudinales. Il sert à creuser un filetage à l'intérieur d'un trou de plus faible dimension. Pour **écrou**, pensons à la truie...; pour **taraud**, le terme évoque l'appareil de perçage, la (le) **tarière**.

Vis ne devrait pas présenter de difficultés particulières, puisque le mot désigne à la fois la tige à filet que l'on fait pénétrer dans une pièce à l'aide d'un tournevis, et la pièce filetée qu'on introduit dans un **écrou** pour former un **boulon**. Il est utile de rappeler que **vis** vient du latin *vitis* « vigne » et se dit, par extension de sens, de la forme en vrille des tiges de cette plante ainsi que de la tige à filet utilisée pour serrer deux pièces ensemble.

Avez-vous des suggestions
pour **Le langagier**?

Composez le (705) 675-1151, poste
4305,
le 1-800-461-4030 (sans frais),
ou le (705) 675-3546
ou envoyez un courriel à :
langagier@laurentienne.ca.

Consultez **Le langagier** en ligne!
<http://laurentienne.ca/le-langagier>